

Carte santé : la grande bataille

2) Les ratés de l'expérience de Châteaubourg (Ille-et-Vilaine)

Ce devait être une expérience pilote. Un exemple susceptible d'être rapidement généralisé à l'ensemble du territoire. Mais l'expérimentation par les médecins, dans le canton de Châteaubourg, près de Rennes, des cartes à puce supprimant les feuilles de soins en papier patine sérieusement après deux ans de fonctionnement. Son extension à la ville de Vitré est compromise.

Deux ans après le lancement de l'expérience, trois médecins seulement y croient encore. Les autres ont abandonné ou s'interrogent. Un rapport de l'IGAS est en cours. Les difficultés de cette expérience confirment que la généralisation du système SESAM-VITALE, dont l'enjeu est de réaliser près de 10 milliards d'économies (« le Quotidien » d'hier), n'est pas pour demain.

EN un instant, l'écran du microordinateur s'éclaire, laissant apparaître les lignes caractéristiques d'une virtuelle feuille de soins. Pour accomplir ce petit miracle, le Dr Yann Derrien a fait ce qu'il devait faire : glisser dans un mystérieux boîtier, semblable à ceux qui authentifient le code personnel d'une quelconque carte bancaire, deux cartes plastifiées : sa carte de professionnel de santé (carte CPS) et une carte VITALE, identique à celles que possèdent ses patients. Une fois qu'elles sont identifiées par

gros avantage du système est pour les patients», s'acquitte avec une certaine bonhomie de sa tâche. Certes, après deux ans de pratique, tout n'est pas parfait, même si le logiciel, patiemment mis au point par les services techniques de la CPAM de Rennes, « tourne plutôt bien » dans les ordinateurs des médecins expérimentateurs. « Un peu lent, mais peu de pannes » disent-ils.

Un système qui a

deux codes distincts — celui du médecin et celui de l'assuré —, tout devient simple. Une ou deux minutes suffisent pour « remplir » la feuille-écran en pianotant sur le clavier informatique.

Une fois achevée la dernière consultation quotidienne, une manipulation simple, exécutée par le médecin lui-même, permettra de transférer à la caisse locale, en l'occurrence celle de Rennes, l'ensemble des indications portées pendant la journée.

En procédant de la sorte, Yann Derrien offre à ses patients le privilège d'un remboursement ultrarapide — moins de quarante-huit heures par virement automatique — tout en leur évitant l'usage fastidieux de la feuille de soins en papier.

Peu de pannes informatiques

Yann Derrien, comme ses deux confrères généralistes installés dans le même cabinet de groupe de Châteaubourg, une paisible petite ville à quelques encablures à l'est de Rennes, sont des précurseurs. Ils expérimentent dans leur pratique quotidienne la grande ambition de l'assurance-maladie de la fin de ce siècle : la suppression des centaines de millions de feuilles de soins en papier, synonymes d'une bureaucratie d'un autre âge, grâce aux cartes à puce informatiques (CPS et VITALE).

Car Châteaubourg, pour reprendre le langage technocratique, est un « site expérimental » spécialement choisi pour son « caractère restreint et bien localisé ». C'est ainsi que « l'expérimentateur » Derrien, même s'il reconnaît volontiers que « le

Mais la relative rusticité du système a ses limites. Impossible d'inscrire sur l'écran un acte gratuit. Tout aussi impossible le signalement sur le dispositif informatique des fameuses références médicales opposables (RMO), la machine n'ayant pas prévu cette possibilité. A cela, s'ajoute un défaut majeur que regrettent amèrement les utilisateurs : celui de ne pouvoir utiliser le système en dehors du cabinet, lors des visites à domicile. La mise au point d'un appareil individuel et portable n'est pas encore d'actualité... Bon an mal an, 70 % environ des actes effectués dans le cabinet de groupe de Châteaubourg transitent par les voies informatiques grâce aux cartes à puce dont bénéficient les 3 500 assu-

3 500 assurés sociaux concernés

La carte VITALE expérimentée dans la région rennaise a été dès 1986 distribuée aux 3 500 assurés sociaux de la circonscription de Châteaubourg. Elle est développée par l'assurance-maladie, la MSA et certaines caisses mutualistes (artisans, SNCF, fonction publique). Depuis 1987, les trois pharmacies de la circonscription acceptent ces cartes à la satisfaction générale. Les 6 médecins expérimentateurs ont bénéficié du matériel informatique en juin 1992 et d'une carte CPS permettant leur identification. Les logiciels, plusieurs fois remis à jour, sont développés par les services techniques de la CPAM de Rennes. En mai dernier, la distribution de 35 000 cartes VITALE aux habitants de Vitré a été engagée.



Une carte de professionnel de santé.

rés de la circonscription. Pour le reste, le papier traditionnel reste nécessaire et une pile jaunâtre de feuilles de soins ne quitte pas le bureau des médecins. Pourtant, en dépit de ces résultats honorables, tout ne va pas pour le mieux sur ce site, où des médecins expérimentent en vraie grandeur les mérites des cartes à puce. On est loin de la

« L'expérimentation a très vite coincé, dit-il. Le système n'est pas verrouillé, les médecins ne sont pas rémunérés pour le travail supplémentaire de saisie. Par ailleurs, aucun bilan sérieux n'a été établi par la caisse si ce n'est quelques pages dactylographiées à la hâte il y a quelques mois. Tout cela n'est pas sérieux »

généralisation rapide des cartes sur l'ensemble du territoire.

Renvois d'ordinateurs

Sur le canton de Châteaubourg, 3 des 6 médecins volontaires il y a deux ans pour l'expérimentation ont baissé les bras. Parmi eux, le Dr Stéphane Yvenou, jeune généraliste à Domagné, petit village proche de Châteaubourg, a délaissé le microordinateur mis à sa disposition par la caisse au profit de son stylo. « J'étais au départ très intéressé, explique-t-il. Mais je refuse aujourd'hui d'être considéré comme un pion, une sorte d'opérateur de saisie à titre gracieux. J'espère qu'à l'avenir les unions professionnelles sauront prendre en main ce problème. »

Le Dr Yves Meunier, lui aussi, fait partie des déçus. Il a renvoyé son matériel, son logiciel et ses cartes, à la caisse rennaise.

Le jugement est sévère et masque difficilement les souhaits caressés par ce jeune militant du syndicat de généralistes MG-France. N'avoue-t-il pas sur le ton de la confiance les espoirs de MG-France de mettre au point sa propre carte à puce gérée par les généralistes eux-mêmes, autrement dit de torpiller l'expérience rennaise? Ne fustige-t-il pas sans complexe l'attitude du syndicat CSMF local engagé, lui, dans l'expérience? A l'évidence, la guérilla syndicale fait des ravages pour la bonne marche du site expérimental de Châteaubourg. Une situation qui désespère le maître d'œuvre de l'opération, Alain Piton, directeur de la CPAM de Rennes. L'homme est visiblement lassé de ne pas voir « son » site atteindre une vitesse de croisière réellement significative. Fatigué, comme il le dit lui-même, des « innombrables réunions » avec les médecins qui ne donnent rien.

Aujourd'hui, c'est bel et bien l'extension de l'expérimentation qui est sérieusement menacée.

Sur le papier, les médecins de Vitré, 70 au total, devaient, à la fin de l'année, bénéficier de l'expérience de Châteaubourg en utilisant eux aussi les cartes à puce. En avril dernier, 47 d'entre eux signaient une pétition en forme de fin de non-recevoir. Seuls 10 médecins, selon Alain Piton, « ne seraient pas hostiles » à l'expérience des cartes à puce. « En fait, indique le directeur de la caisse, le lourd climat conventionnel de ces derniers mois nous a été extrêmement préjudiciable. Il y a eu un problème de mélange des genres et les efforts de la CSMF de Vitré pour convaincre les médecins de s'engager n'ont pas eu le succès escompté. Aujourd'hui, je me pose vraiment la question de savoir si SESAM-VITALE fonctionnera avec les médecins... »

L'aveu de ce qu'il faut bien appeler un demi-échec est désormais quasi public. Le journal interne de la CPAM — Santé à la Une — ne titrait-il pas ces dernières semaines sur « la difficile extension » de l'expérimentation locale des cartes ?

L'IGAS mène l'enquête

Il n'en fallait pas plus aux autorités de tutelle pour s'intéresser de très près à l'expérience de Châteaubourg et à sa bien improbable extension sur Vitré. En février dernier, et dans la plus grande discrétion, le Dr Claude Gubler et deux autres inspecteurs de l'Inspection générale des Affaires sociales enquêtaient sur le terrain, visitant, en les interrogeant, tous les responsables et utilisateurs du projet. Le gouvernement s'impacienterait-il devant la lenteur de la montée en puissance de la seule et unique expérience de ce type en France? On peut le croire. Toujours est-il que, selon plusieurs témoins, certains entretiens des promoteurs de l'expérience se seraient « très mal passés ».

Pierre-Henri GERGONNE